

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille dix-huit, le jeudi premier mars, à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni à Aiguillon, au siège du Syndicat sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Nombre de délégués syndicaux	
en exercice: 81 délégués	
n° ordre 2018-01 et n°ordre 2018-02	
Présents :47	votants : 56

**Étaient présents : 47 délégués**

**Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas** : Mmes Sophie CASSAGNE, Mireille PROVENT, MM Daniel GUIHARD, Michel PEDURAND, Bernard COURET, Christian LAFOUGERE, Alain MOULUCOU, Robert BETTI, Jean-François VALAY, Abdelkarim MOBARAK, Jean-Marc LLORCA, Philippe LAGARDE, Michel MANEC, Christian JOURDAIN, François COLLADO, Jacques DUMAIS, Aldo RUGGERI, Sylvestre CAZENOVE, Claude RESSEGAT (*19 présents*)

**Albret Communauté** : M. Alain LORENZELLI, Mmes Valérie TONIN, Liliane GRISO, Paulette LABORDE, Joëlle LABADIE, Evelyne CASEROTTO, Michelle AUTIPOUT MM. Jean-Pierre CONSTANTIN, Jacques FRESQUET, Jean-Louis MOLINIE, Michel CAZENEUVE, Guy LATOUR, Lionel LABARTHE, Jacques LAMBERT, Francis MALISANI, Lionel SEMPE, Henri de COLOMBEL, Alain POLO, Jean-Claude BAURY, Jean-Louis VINCENT, Jean-Pierre VICINI, Roland MONTHEAU, Joël CHRETIEN, Pascal LEGENDRE, Claude MARIN, Christophe BESSIERES, Serge CERE, Bernard SENGENES (*28 présents*)

**Assistaient également à la séance :**

Madame Chantal FERRY : Directrice Générale  
Monsieur Sébastien BENSOUSSAN : Responsable Administratif  
Monsieur Claude BOGALHEIRO : Responsable Technique  
Madame Olivia MOREAU : Chargée de mission  
Madame Aurelie CERZUELA : Chargée de communication

**Pouvoirs de vote : (9 pouvoirs)**

**Communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas** : (4 pouvoirs)

Jean-François SAUVAUD à Daniel GUIHARD  
Fabienne De MACEDO à Michel PEDURAND  
Christine BIELLE à Jacques DUMAIS  
Christiane BARROUX à Philippe LAGARDE

**Albret Communauté** : (5 pouvoirs)

Pierre DAGRAS à Jean-Pierre CONSTANTIN  
Jean-Pierre BARRAILH à Francis MALISANI  
Alain VILLA à Jacques LAMBERT  
Patrice DUFAU à Jean-Claude BAURY  
Robert LINOSSIER à Pascal LEGENDRE

**Secrétaire de séance : Monsieur Jacques DUMAIS**

**Objet : Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2018.**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu les statuts du SMICTOM LGB,

**Considérant**, suivant les dispositions du CGCT, que l'exécutif peut jusqu'à l'adoption du budget :

- **Sans délibération** : mettre en recouvrement les recettes et engager, liquider et mandater les dépenses de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget précédent. L'exécutif est en outre en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.
- **Avec délibération** : engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

**Considérant**, qu'en raison du vote du budget primitif 2018 dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 et afin d'assurer la continuité du fonctionnement des services, il est proposé d'autoriser le Président à engager les dépenses d'investissement avant le vote du budget, dans la limite des crédits présentés ci-dessous :

Chapitre	Budget 2017	Montant autorisé avant BP 2018
20 – Immobilisations incorporelles	39 700	9925
21 – Immobilisations corporelles	1 644 500	411 125
23 – Immobilisations en cours	550 000	137500

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**Le Comité Syndical,**

**DECIDE**

- **Article 1 :** d'autoriser Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2018 jusqu'au vote du budget primitif 2018 dans la limite des crédits présentés ci-dessus.
- **Article 2 :** d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant légal à signer tous les documents relatifs à la présente délibération

Votants	56
Pour	56
Contre	0
Abstention	0

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus  
Le Président  
Alain **LORENZELLI**